****

**APPEL D’OFFRE (Extension délai au 16 Octobre 2019)**

**Fourniture des équipements de raccordement des abonnés pour l’électrification des communes rurales d’Andalatanosy, d’Ambahita, de Tranoroa et de Soamanitra dans la Région Androy , avec des compteurs d’énergie intelligents prépayés**

AO no: **913/ITB/PNUD-PDSPE/2019**

Agence UN : **PNUD**

Pays : **MADAGASCAR**

Délivré le : **16 Octobre 2019**

# Sommaire

[Section 1. Lettre d’invitation 4](#_Toc528593262)

[Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires 4](#_Toc528593263)

[DISPOSITIONS GÉNÉRALES 5](#_Toc528593264)

[1. Introduction 5](#_Toc528593265)

[2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations 5](#_Toc528593266)

[3. Éligibilité 6](#_Toc528593267)

[4. Conflit d’intérêts 6](#_Toc528593268)

[B. PRÉPARATION DES OFFRES 7](#_Toc528593269)

[5. Considérations générales 7](#_Toc528593270)

[6. Coût de la préparation de l’offre 7](#_Toc528593271)

[7. Langue 7](#_Toc528593272)

[8. Documents comprenant l’offre 7](#_Toc528593273)

[9. Documents établissant l’éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; 7](#_Toc528593274)

[10. Format et contenu de l’offre technique 7](#_Toc528593275)

[11. Barème de prix 8](#_Toc528593276)

[12. Garantie de soumission 8](#_Toc528593277)

[13. Devises 8](#_Toc528593278)

[14. Coentreprise, consortium ou partenariat 9](#_Toc528593279)

[15. Offre unique 10](#_Toc528593280)

[16. Durée de validité de l’offre 10](#_Toc528593281)

[17. Extension de la durée de validité de l’offre 10](#_Toc528593282)

[18. Clarification de l’offre (de la part des soumissionnaires) 10](#_Toc528593283)

[19. Modification des offres 11](#_Toc528593284)

[20. Autres types d’offres 11](#_Toc528593285)

[21. Conférence préalable à l’offre 11](#_Toc528593286)

[C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES 11](#_Toc528593287)

[22. Dépôt 11](#_Toc528593288)

[Offre déposée en version imprimée (manuelle) 12](#_Toc528593289)

[Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering 12](#_Toc528593290)

[23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives 12](#_Toc528593291)

[24. Retrait, remplacement et modification des offres 12](#_Toc528593292)

[25. Ouverture des offres 13](#_Toc528593293)

[D. Évaluation des offres 13](#_Toc528593294)

[26. Confidentialité 13](#_Toc528593295)

[27. Évaluation des offres 13](#_Toc528593296)

[28. Examen préliminaire 13](#_Toc528593297)

[29. Évaluation de l’éligibilité et de la qualification 14](#_Toc528593298)

[30. Évaluation des offres techniques et des prix 14](#_Toc528593299)

[31. Devoir de précaution 14](#_Toc528593300)

[32. Clarification des offres 15](#_Toc528593301)

[33. Conformité des offres 15](#_Toc528593302)

[34. Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions 15](#_Toc528593303)

[E. ADJUDICATION DU CONTRAT 16](#_Toc528593304)

[35. Droit d’accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres 16](#_Toc528593305)

[36. Critères d’adjudication 16](#_Toc528593306)

[37. Analyse 16](#_Toc528593307)

[38. Droit de modification des exigences lors de l’adjudication du contrat 16](#_Toc528593308)

[39. Signature du contrat 16](#_Toc528593309)

[40. Type de contrat et conditions générales 16](#_Toc528593310)

[41. Garantie de bonne exécution 16](#_Toc528593311)

[42. Garantie bancaire de restitution d’avance 17](#_Toc528593312)

[43. Indemnité forfaitaire 17](#_Toc528593313)

[44. Dispositions en matière de paiement 17](#_Toc528593314)

[45. Contestation des fournisseurs 17](#_Toc528593315)

[46. Autres dispositions 17](#_Toc528593316)

[Section 3. Fiche technique 18](#_Toc528593317)

[Section 4 Critères d’évaluation 21](#_Toc528593318)

[Section 5a : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif 23](#_Toc528593319)

[Section 5b : Autres exigences connexes 66](#_Toc528593320)

[Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification 68](#_Toc528593321)

[Formulaire A : Formulaire de soumission de l’offre 69](#_Toc528593322)

[Formulaire B : Formulaire d’information sur le soumissionnaire 70](#_Toc528593323)

[Formulaire C : Formulaire d’information sur les coentreprises/consortiums/partenariats 72](#_Toc528593324)

[Formulaire D : Formulaire d’éligibilité et de qualification 73](#_Toc528593325)

[Formulaire E : Format de l’offre technique 75](#_Toc528593326)

[Formulaire F : Formulaire de barème de prix 81](#_Toc528593327)

[Formulaire G : Critères environnementaux et Genre (A remplir obligatoirement par tous les soumissionnaires) 91](#_Toc528593328)

# Section 1. Lettre d’invitation

Le Programme des Nations Unies pour le développement à Madagascar (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d’offre (ITB) relatif à l’objet sus-référencé.

Le présent AO comprend les documents suivants ainsi que les Conditions générales du contrat qui sont intégrées à la fiche technique :

Section 1 : Lettre d’invitation

Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires

Section 3 : Fiche technique

Section 4 : Critères d’évaluation

Section 5 : Tableau des exigences et spécifications techniques

Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer

* Formulaire A : Formule de soumission de l’offre
* Formulaire B : Formulaire d’information sur le soumissionnaire
* Formulaire C : Formulaire d’information sur les coentreprises/consortiums/partenariats
* Formulaire D : Formulaire de qualification
* Formulaire E : Format de l’offre technique
* Formulaire F : Barème de prix
* Formulaire G : Critères Environnementaux et Genre

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

Nous vous prions de bien vouloir noter que le délai de soumission des offres techniques et financières est prévu **le 16 Octobre 2019, à l'heure indiquée en ligne au niveau du système etendering.**

Veuillez accuser réception de cet AO en envoyant un courriel à l’adresse [upm.mg@undp.org](mailto:upm.mg@undp.org) en indiquant si vous souhaitez ou non soumettre une offre. Vous pouvez également, le cas échéant, utiliser la fonction « accepter l’invitation » sur le système d’appel d’offres en ligne <https://etendering.partneragencies.org> (etendering) - (Event ID : MDG10–0000004637). Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l’appel d’offres. Si vous souhaitez davantage d’éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d’avance de l’attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Cordialement,

Représentant Résident Adjoint-PNUD

Henry René Diouf

# Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires

|  |  |
| --- | --- |
| DISPOSITIONS GÉNÉRALES | |
| Introduction | * 1. Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant du PNUD. Le présent appel d’offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations relatives aux contrats et aux achats du PNUD qui sont consultables à l’adresse   <https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d>   * 1. Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n’emportera pas implicitement acceptation de l’offre par le PNUD. Le PNUD n’est nullement tenu d’attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO.   2. Le PNUD se réserve le droit d’annuler la procédure d’achat à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour le PNUD, sur notification des soumissionnaires ou publication d’une notification d’annulation sur le site Web du PNUD.   3. Dans le cadre de l’offre, il est souhaité que le soumissionnaire s’inscrive sur le site Web du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org/)). Le soumissionnaire peut soumettre une offre même s’il n’est pas inscrit sur le Portail. Toutefois, si le soumissionnaire est choisi pour l’adjudication du contrat, il doit s’inscrire sur le Portal avant la signature du contrat. |
| Fraude et corruption, Cadeaux et invitations | * 1. Le PNUD applique une politique stricte de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l’éthique ou non professionnelles ainsi que l’obstruction aux fournisseurs du PNUD, et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d’achat et de la mise en œuvre du contrat. La Politique anti-fraude du PNUD est consultable à l’adresse   [http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office\_of\_audit\_andinvestigation.html](http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office_of_audit_andinvestigation.html#True).   * 1. Les soumissionnaires et les fournisseurs n’offrent pas de cadeaux ni d’invitations de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, notamment des voyages d’agrément pour des événements sportifs ou culturels, dans des parcs d’attractions, des offres de vacances, de transport, ou des invitations à des déjeuners ou dîners luxueux.   2. En vertu de cette politique, le PNUD :   a) rejette une offre s’il détermine que le soumissionnaire choisi est engagé dans toute pratique de corruption ou pratique frauduleuse lors de l’appel d’offres pour le contrat en question ;  b) déclare un fournisseur comme inéligible, pour une période définie ou indéfinie, à l’adjudication d’un contrat si, à tout moment, il détermine que le fournisseur s’est engagé dans toute pratique de corruption ou frauduleuse lors de l’appel d’offres d’un contrat du PNUD ou de l’exécution de ce dernier.   * 1. Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite à l’intention des fournisseurs du PNUD qui peut être consulté à l’adresse <https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachment/page/2014/February%202014/conduct_french.pdf> |
| Éligibilité | * 1. Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer le PNUD s’ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations.   2. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les prestataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d’éligibilité tel qu’établi par le PNUD. |
| Conflit d’intérêts | * 1. Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d’autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d’intérêts seront disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs prestataires de services agréés sont considérés comme ayant un conflit d’intérêts avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations :   2. S’ils sont ou ont été par le passé liés à une société, ou à l’une de ses sociétés affiliées ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l’analyse et de l’estimation des coûts et d’autres documents devant être utilisés pour l’achat de biens et de services dans le cadre de la présente procédure de sélection ;   3. S’ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d’offres ;   4. S’il est avéré qu’ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l’établir le PNUD, ou à sa discrétion.   5. En cas d’incertitude concernant l’interprétation d’une situation susceptible de constituer un conflit d’intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s’il s’agit ou non d’une situation de conflit d’intérêts.   6. De la même manière, les soumissionnaires doivent montrer dans leur offre qu’ils sont conscients des éléments suivants :   7. Si les propriétaires, copropriétaires, responsables, directeurs, actionnaires dominants, de l’entité soumissionnaire ou du personnel essentiel font partie de la famille d’un membre du personnel du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d’achat ou le gouvernement du pays concerné ou de tout partenaire de mise en œuvre recevant les services dans le cadre du présent AO ;   8. Toutes les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d’intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales.   En cas de non-divulgation de cette information, il est possible que l’offre ou les offres concernées par cette non-divulgation soient rejetées.   * 1. L’éligibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l’évaluation et de l’examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement, leur opération et leur gestion en tant qu’entité indépendante, l’ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat et l’accès aux informations dans le cadre du présent AO, entre autres facteurs. Les conditions qui peuvent mener à un avantage indu sur d’autres soumissionnaires peuvent provoquer le rejet de l’offre. |
| PRÉPARATION DES OFFRES | |
| Considérations générales | * 1. Lors de la préparation de l’offre, le soumissionnaire doit examiner l’appel d’offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l’appel d’offres peuvent provoquer le rejet de l’offre.   2. Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l’appel d’offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer le PNUD en conséquence. |
| Coût de la préparation de l’offre | * 1. Le soumissionnaire prend à sa charge l’ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de son offre, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD n’est en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d’achat. |
| Langue | * 1. L’offre, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, sont rédigées dans la ou les langues indiquées dans la fiche technique. |
| Documents comprenant l’offre | * 1. L’offre comprend les documents et formulaires connexes suivants, dont les détails sont fournis dans la fiche technique :  1. Documents établissant l’éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; 2. Offre technique ; 3. Barème de prix ; 4. Garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique ; 5. Toute pièce jointe ou tout appendice à l’offre. |
| Documents établissant l’éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ; | * 1. Le soumissionnaire fournit la preuve écrite de son statut de fournisseur éligible et qualifié en remplissant les formulaires figurant dans la section 6 et en fournissant les documents exigés dans ces formulaires. Aux fins de l’adjudication d’un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD. |
| Format et contenu de l’offre technique | * 1. Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant les formulaires types et les modèles fournis dans la section 6 de l’appel d’offres.   2. Des échantillons d’objets, lorsqu’exigés en vertu de la section 5, sont fournis dans le délai spécifié et à moins qu’autrement spécifié par le PNUD, sans frais pour le PNUD. S’ils ne sont pas détruits lors des tests, les échantillons seront renvoyés à la demande et aux frais du soumissionnaire, à moins qu’autrement indiqué.   3. Lorsqu’applicable et tel qu’exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire décrit le programme de formation nécessaire disponible pour le maintien et l’exécution des services ou pour l’entretien et le fonctionnement des équipements offerts, ainsi que le coût pris en charge par le PNUD. Cette formation ainsi que le matériel de formation, à moins qu’autrement indiqué, sont offerts dans la langue de l’offre tel que prescrit dans la fiche technique.   4. Lorsqu’applicable et tel qu’exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire atteste de la disponibilité de pièces détachées pour une période d’au moins cinq (5) ans à compter de la date de livraison, ou tel qu’autrement indiqué dans cet appel d’offres. |
| Barème de prix | * 1. Le présent barème de prix est préparé en utilisant le formulaire fourni dans la section 6 de l’appel d’offres et en prenant en considération les exigences de l’AO.   2. Toute exigence décrite dans l’offre technique, mais dont le prix n’est pas indiqué dans le barème de prix, est considérée comme étant incluse dans les prix des autres activités ou biens, ainsi que dans le prix total final. |
| Garantie de soumission | * 1. Une garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique. Cette garantie est valable jusqu’à trente (30) jours après la date de validité finale de l’offre.   2. La garantie de soumission est incluse, avec l’offre. Si une garantie de soumission est exigée par l’appel d’offres mais n’est pas présentée avec l’offre technique, l’offre est rejetée.   3. Si le montant de la garantie de soumission est moins élevé que le montant exigé par le PNUD, ou si la période de validité de ladite garantie est moins longue que celle exigée par le PNUD, celui-ci rejette l’offre.   4. Dans le cas où une offre électronique est autorisée dans la fiche technique, les soumissionnaires y intègrent une copie de la garantie de soumission, et l’original de la garantie doit être envoyé par courrier ou en main propre selon les instructions de la fiche technique.   5. Le PNUD peut confisquer la garantie de soumission et rejeter l’offre en cas de survenance d’un ou de plusieurs des cas suivants :      1. Si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de l’offre indiquée dans la fiche technique, ou ;      2. Si le soumissionnaire retenu omet :      3. De signer le contrat après son adjudication par le PNUD ;      4. De fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d’autres documents que le PNUD peut exiger à titre de condition préalable à l’entrée en vigueur du contrat susceptible d’être attribué au soumissionnaire. |
| Devises | * 1. Tous les prix sont cités dans la devise ou les devises indiquées dans la fiche technique. Lorsque les offres sont libellées dans différentes devises, afin de comparer l’ensemble des offres :  1. Le PNUD convertira la devise indiquée dans l’offre dans la devise privilégiée par le PNUD à l’aide du taux de change opérationnel de l’ONU en vigueur à la date limite de dépôt des offres ; 2. Dans le cas où le PNUD choisit une offre libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la fiche technique, le PNUD se réserve le droit d’attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l’aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus. |
| Coentreprise, consortium ou partenariat | * 1. Si le soumissionnaire est un groupe d’entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de l’offre, elles doivent confirmer dans le cadre de leur offre : (i) Qu’elles ont désigné une partie en tant qu’entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat conjointement et de manière solidaire, ceci devant être attesté par un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à l’offre ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l’entité principale désignée qui agira pour le compte de l’ensemble des entités juridiques composant la coentreprise.   2. Après la date limite de dépôt des offres, l’entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou le partenariat n’est pas changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD.   3. L’entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat se conforment aux dispositions de la clause 9 de ce document en ce qui concerne le dépôt d’une offre unique.   4. La description de l’organisation de la coentreprise, du consortium ou du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l’AO, tant dans l’offre que dans l’accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l’éligibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise, le consortium ou le partenariat.   5. Une coentreprise, un consortium ou un partenariat, lors de la présentation des antécédents et de l’expérience, différencie clairement :  1. Les antécédents et l’expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat dans leur ensemble ; 2. Les antécédents et l’expérience des entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou du partenariat.    1. Les contrats antérieurs exécutés par des experts individuels qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l’une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l’expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat, ou du membre concerné, et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la présentation de leurs qualifications personnelles.    2. La coentreprise, le consortium ou le partenariat sont encouragés à respecter de grandes exigences multisectorielles lorsque le champ d’expertise et des ressources n’est pas disponible dans une seule société. |
| Offre unique | * 1. Le soumissionnaire (notamment les membres individuels de toute coentreprise) dépose une seule offre, en son nom propre ou dans le cadre d’une coentreprise.   2. Les offres déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées dans chacun des cas suivants :   3. S’ils ont au moins un actionnaire dominant, directeur ou partie prenante en commun ;   4. Si l’un d’entre eux reçoit ou a reçu de l’autre ou des autres une quelconque subvention, directe ou indirecte ;   5. S’ils ont le même représentant légal aux fins du présent AO ;   6. S’il existe entre eux une relation qui, directement ou par l’intermédiaire de tierces parties, leur permet d’avoir accès à des informations sur un autre soumissionnaire, ou d’influer sur l’offre d’un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d’AO ;   7. S’ils sous-traitent l’offre l’un de l’autre, ou si le sous-traitant d’une offre dépose également une autre offre en son nom en tant que soumissionnaire principal ; si un membre du personnel essentiel proposé pour faire partie de l’équipe d’un soumissionnaire participe à plus d’une offre reçue lors de la procédure d’appel d’offres. La présente condition, relative au personnel, ne s’applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres. |
| Durée de validité de l’offre | * 1. Les offres restent valables pour la période indiquée dans la fiche technique, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d’une durée de validité plus courte peut être rejetée par le PNUD et déclarée non conforme.   2. Lors de la période de validité de l’offre, le soumissionnaire maintient son offre originale, sans la modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total. |
| Extension de la durée de validité de l’offre | * 1. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires d’étendre la durée de validité de leurs offres avant l’expiration de la durée de validité de l’offre. La demande et les réponses se font à l’écrit et sont considérées comme faisant partie intégrante de l’offre.   2. Si le soumissionnaire convient d’étendre la validité de son offre, cette prorogation est effectuée sans aucun changement apporté à l’offre originale.   3. Le soumissionnaire a le droit de refuser d’étendre la validité de son offre, auquel cas cette offre ne sera pas ultérieurement évaluée. |
| Clarification de l’offre (de la part des soumissionnaires) | * 1. Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l’appel d’offres au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique. Toute demande d’éclaircissements doit être envoyée par écrit sous la forme indiquée dans la fiche technique. Si des demandes sont envoyées d’une autre manière que par les voies indiquées, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, ce dernier n’est pas tenu d’y répondre ni de confirmer que telles demandes ont été officiellement reçues.   2. Le PNUD offrira des réponses aux demandes d’éclaircissements sous la forme indiquée dans la fiche technique.   3. Le PNUD s’efforcera de répondre rapidement aux demandes d’éclaircissement, mais toute réponse tardive de sa part ne l’obligera pas à proroger la date limite de dépôt des offres, sauf si le PNUD estime qu’une telle prorogation est justifiée et nécessaire. |
| Modification des offres | * 1. À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, le PNUD peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d’éclaircissement d’un soumissionnaire, modifier l’appel d’offres. Les modifications seront rendues disponibles à l’ensemble des soumissionnaires potentiels.   2. Si la modification est importante, le PNUD peut proroger la date limite de dépôt des offres pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour inclure la modification dans leurs offres. |
| Autres types d’offres | * 1. Les autres types d’offres ne seront pas considérées, à moins qu’autrement indiqué dans la fiche technique. Si le dépôt d’un autre type d’offre est autorisé dans la fiche technique, un soumissionnaire peut déposer un autre type d’offre, mais seulement s’il dépose également une offre conforme aux exigences de l’appel d’offres. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si l’offre est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d’attribuer un contrat sur la base d’un autre type d’offre.   2. Si plusieurs autres types d’offres sont soumis, ils doivent être clairement identifiés comme « offre principale » et « autre type d’offre ». |
| Conférence préalable à l’offre | * 1. S’il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l’heure et au lieu indiqués dans la fiche technique. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutefois, aucun soumissionnaire ne sera rejeté pour n’avoir pas assisté à la conférence. Le compte-rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web de la section des achats et envoyé par courriel ou sur la plateforme d’appel d’offres en ligne eTendering comme indiqué dans la fiche technique. Aucune déclaration orale formulée lors de la conférence ne pourra modifier les conditions générales de l’appel d’offres, à moins qu’une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compte-rendu de la conférence ou communiquée ou publiée à titre de modification de l’appel d’offres. |
| DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES | |
| Dépôt | * 1. Le soumissionnaire dépose une offre dûment signée et complétée qui comprend les documents et les formulaires correspondant aux exigences de la fiche technique. Le barème de prix est soumis avec l’offre technique. Les offres peuvent être livrées en main propre, par courrier ou par méthode de transmission électronique comme indiqué dans la fiche technique.   2. L’offre est signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire. L’autorisation est communiquée au moyen d’un document attestant d’une telle autorisation délivrée par le représentant juridique de l’entité soumissionnaire, ou d’une procuration, jointe à l’offre.   3. Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que le simple dépôt d’une offre implique acceptation par le soumissionnaire des Conditions générales du contrat du PNUD. |
| Offre déposée en version imprimée (manuelle) | * 1. Une offre déposée en version imprimée (manuelle), par courrier ou en main propre autorisée ou indiquée dans la fiche technique est régie comme suit :   (a) L’offre signée est marquée comme « original » et ses copies sont marquées comme « copie » tel qu’approprié. Le nombre de copies est indiqué dans la fiche technique. Toutes les copies doivent seulement provenir de l’original signé. En cas de différences entre l’original et les copies, l’original prévaut.  (b) L’offre technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe sous pli scellé qui :   1. Porte le nom du soumissionnaire ; 2. Est adressée au PNUD comme indiqué dans la fiche technique ; 3. Comporte un avertissement qui déclare « Ne pas ouvrir avant la date et l’heure de l’ouverture des offres » tel qu’indiqué dans la fiche technique.   Si les enveloppes et les colis comportant l’offre ne sont pas sous pli scellé ni marquées comme exigé, le PNUD ne sera pas responsable de tout mauvais placement, toute perte ou toute ouverture prématurée de l’offre. |
| Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering | * 1. Le dépôt par courriel ou par l’intermédiaire du système d’appel d’offres en ligne eTendering, s’il est autorisé ou indiqué dans la fiche technique, est régi comme suit :  1. Les fichiers électroniques faisant partie de l’offre respectent le format et les exigences indiqués dans la fiche technique ; 2. Les documents requis dans le formulaire original (par exemple la garantie de soumission etc.) doivent être envoyés par courrier ou en main propre selon les instructions contenues dans la fiche technique.    1. Davantage d’instructions sur la manière de déposer, modifier ou annuler une offre sur le système d’appel d’offres en ligne eTendering sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l’attention des soumissionnaires, et des Guides vidéos sont également disponibles en consultant ce lien : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notices/resources/> |
| Date limite de dépôt des offres et offres tardives | * 1. Les offres complètent doivent être reçues par le PNUD de la manière, à l’adresse et au plus tard à la date et heure indiquées dans la fiche technique. Le PNUD ne reconnait que la date et l’heure auxquelles il a reçu l’offre.   2. Le PNUD ne tiendra pas compte de toute offre déposée après la date limite de dépôt des offres. |
| Retrait, remplacement et modification des offres | * 1. Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après qu’elle a été déposée à tout moment avant la date limite de dépôt des offres.   2. Offres déposées manuellement ou par courriel : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en envoyant une notification écrite conforme au PNUD, dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et en y joignant une copie de l’autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de l’offre, le cas échéant, doit accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications doivent être déposées de la même manière que celle indiquée pour le dépôt des offres, en les marquant clairement comme « RETRAIT », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».   3. Système eTendering : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en annulant, éditant et déposant de nouveau l’offre directement sur le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de suivre correctement les instructions du système et de dûment éditer et déposer un remplacement ou une modification d’offre, tel que nécessaire. Davantage d’instructions sur la manière dont annuler ou modifier une offre directement sur le système sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l’attention des soumissionnaires et dans les Guides vidéo.   4. Les offres dont le retrait est demandé sont renvoyées aux soumissionnaires sans qu’elles aient été ouvertes (seulement en ce qui concerne les dépôts manuels), sauf si l’offre est retirée après qu’elle a été ouverte. |
| Ouverture des offres | * 1. Le PNUD ouvre les offres en présence d’un comité ad hoc constitué par le PNUD qui comprend au moins deux (2) membres.   2. Les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits, l’état des libellés et des sceaux des enveloppes, le nombre de dossiers et de fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l’ouverture. Aucune offre n’est rejetée à l’ouverture, sauf les offres tardives qui seront renvoyées non ouvertes aux soumissionnaires concernés.   3. Dans le cas d’un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte. |
| Évaluation des offres | |
| Confidentialité | * 1. Les informations concernant l’examen, l’évaluation et la comparaison des offres, ainsi que la recommandation d’adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l’adjudication du contrat.   2. Toute tentative de la part d’un soumissionnaire ou de toute personne agissant au nom du soumissionnaire d’influencer le PNUD lors de l’examen, de l’évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions d’adjudication du contrat peut, à la décision du PNUD, provoquer le rejet de son offre et le soumettre à l’application des procédures de sanctions des fournisseurs du PNUD en vigueur. |
| Évaluation des offres | * 1. Le PNUD mènera l’évaluation sur l’unique base des offres déposées.   2. L’évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes :   3. Examen préliminaire, notamment de l’éligibilité   4. Vérification des calculs et classement des soumissionnaires ayant réussi l’examen préliminaire du fait de leur prix.   5. Évaluation de qualification (si la pré-qualification n’a pas été effectuée)   6. Évaluation des offres techniques   7. Évaluation des prix   L’évaluation détaillée s’axera sur les 3 à 5 offres dont les prix sont les plus bas. D’autres offres dont les prix sont plus élevés seront ajoutées pour évaluation si nécessaire. |
| Examen préliminaire | * 1. Le PNUD examine les offres pour déterminer si elles sont complètes selon les exigences documentaires minimales, si les documents ont bien été signés, et si les offres sont généralement correctes, entre autres indicateurs pouvant être utilisés à ce stade. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade. |
| Évaluation de l’éligibilité et de la qualification | * 1. L’éligibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en comparant celles du soumissionnaire aux exigences minimales d’éligibilité et de qualification indiquées dans la section 4 (Critères d’évaluation).   2. En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :   3. Ils ne font pas partie, selon la Résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité de l’ONU, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent établie par le Comité, et de la liste de fournisseurs inéligibles du PNUD ;   4. Ils ont une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières appropriées pour exécuter le contrat et assumer tous les engagements commerciaux existants ;   5. Ils disposent de l’expérience similaire nécessaire, de l’expertise technique, de capacités de production le cas échéant, de certificats de qualité, de procédures d’assurance qualité ainsi que d’autres ressources applicables à la prestation des services requis ;   6. Ils respectent pleinement les Conditions générales du contrat du PNUD ;   7. Ils n’ont pas d’antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ;   8. Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients. |
| Évaluation des offres techniques et des prix | * 1. L’équipe d’évaluation examine et évalue les offres au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d’autres documents fournis en appliquant la procédure indiquée dans la fiche technique et d’autres documents de l’appel d’offres. Si nécessaire et déclaré dans la fiche technique, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement conformes à faire une présentation au sujet de leurs offres techniques. Les conditions de la présentation sont fournies dans le document d’offre lorsque nécessaire. |
| Devoir de précaution | * 1. Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s’assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s’y limiter, tout ou partie des éléments suivants :   2. Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ;   3. Valider le degré de conformité aux exigences de l’appel d’offres et aux critères d’évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l’équipe d’évaluation ;   4. Demander des renseignements et vérifier les références auprès d’organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d’affaires avec ledit soumissionnaire ;   5. Demander des renseignements et vérifier les références auprès de précédents clients concernant l’exécution des contrats en cours ou complétés, notamment des inspections physiques des travaux précédents, si nécessaire ;   6. Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou autres établissements d’un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ;   7. D’autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l’adjudication du contrat. |
| Clarification des offres | * 1. Afin de faciliter l’examen, l’évaluation et la comparaison des offres, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire des éclaircissements au sujet de son offre.   2. La demande d’éclaircissements du PNUD ainsi que la réponse se font par écrit, et aucune modification des prix ou du contenu de l’offre ne peut être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des éclaircissements et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l’évaluation des offres, conformément à l’appel d’offres.   3. Les éclaircissements non sollicités fournis par un soumissionnaire au titre de son offre qui ne constituent pas une réponse à une demande du PNUD ne sont pas pris en compte lors de l’examen et de l’évaluation de l’offre. |
| Conformité des offres | * 1. Le PNUD évalue la conformité des offres en se basant sur leur contenu. Une offre est considérée comme essentiellement conforme si elle respecte l’ensemble des termes, conditions, spécifications et autres exigences de l’appel d’offres sans dérogation, réserve ou omission importante.   2. Si une offre n’est pas essentiellement conforme, elle est rejetée par le PNUD et ne peut pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant les dérogations, réserves ou omissions importantes. |
| Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions | * 1. À condition qu’une offre soit essentiellement conforme, le PNUD peut lever tout défaut de conformité ou toute omission de ladite offre qui ne constitue pas selon lui pas une dérogation importante.   2. Le PNUD peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de l’offre relatifs aux exigences en matière de documentation. Une telle omission ne peut se rapporter à un quelconque aspect du prix de l’offre. L’offre peut être rejetée si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande.   3. En ce qui concerne les offres ayant passé l’examen préliminaire, le PNUD vérifie et corrige les erreurs de calcul comme suit :  1. En cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé ; 2. En cas d’erreur dans le calcul d’un total correspondant à l’addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé ; 3. En cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s’il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le montant en chiffres prévaudra.    1. Si le soumissionnaire n’accepte pas une correction d’erreur à laquelle le PNUD aura procédé, son offre sera rejetée. |
| ADJUDICATION DU CONTRAT | |
| Droit d’accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres | * 1. Le PNUD se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l’adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d’informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n’est pas tenu d’attribuer le contrat à l’offre de prix le plus bas. |
| Critères d’adjudication | * 1. Avant l’expiration de la période de validité des offres, le PNUD attribue le contrat au soumissionnaire qualifié et éligible dont l’offre est considérée comme étant conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui propose le prix le plus bas. |
| Analyse | * 1. Si un soumissionnaire n’est pas retenu, il peut demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Telle analyse vise à évoquer les atouts et les faiblesses de l’offre du soumissionnaire pour l’aider à améliorer ses futures offres lors de perspectives d’achats du PNUD. Le contenu d’autres offres et leur comparaison à l’offre du soumissionnaire ne sont pas évoqués. |
| Droit de modification des exigences lors de l’adjudication du contrat | * 1. Lors de l’adjudication du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens ou des services dans une limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l’offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions générales. |
| Signature du contrat | * 1. Le soumissionnaire retenu signe et date le contrat et le retourne au PNUD sous quinze (15) jours à compter de sa date de réception. S’il ne le fait pas, le PNUD a des raisons suffisantes pour annuler l’adjudication et retirer la garantie de soumission, le cas échéant, et peut dans ce cas attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire le mieux placé ou faire un autre appel d’offres. |
| Type de contrat et conditions générales | * 1. Les types de contrat à signer et les Conditions générales du contrat applicables du PNUD, tel qu’indiqué dans la fiche technique, peuvent être consultés à l’adresse <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html> |
| Garantie de bonne exécution | * 1. Une garantie de bonne exécution, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqués dans la fiche technique disponible à l’adresse   <https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Bonne%20Execution_FR.docx> dans un délai de quinze (15) jours à compter de la signature du contrat par les deux parties. Si une garantie de bonne exécution est requise, le reçu de la garantie de bonne exécution par le PNUD est essentiel pour que le contrat prenne effet. |
| Garantie bancaire de restitution d’avance | * 1. Le PNUD a pour principe de ne pas verser d’avances sur les contrats, à moins que ses intérêts ne l’exigent (c’est-à-dire qu’il ne verse pas de paiement sans avoir encore reçu les produits). Si une restitution d’avance est autorisée en vertu de la fiche technique et dépasse 20 % du prix total du contrat, ou 30 000 dollars des États-Unis, selon la valeur la plus basse, le soumissionnaire présente une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d’avance dans le formulaire disponible à l’adresse   [https://popp.undp.org/UNDP\_POPP\_DOCUMENT\_LIBRARY/Public/PSU\_Solicitation\_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Avance\_FR.docx.](https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitation_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Avance_FR.docx) |
| Indemnité forfaitaire | * 1. Le PNUD applique une indemnité forfaitaire pour les dommages ou risques causés au PNUD découlant de retards du contractant ou de la violation de ses obligations en vertu du contrat si une telle indemnité est indiquée dans la fiche technique. |
| Dispositions en matière de paiement | * 1. Le paiement sera seulement effectué après l’acceptation de la part du PNUD des biens ou des services fournis. Le paiement se fait dans un délai de trente (30) jours après réception de la facture et de l’attestation d’acceptation du travail délivrée par l’autorité compétente du PNUD qui supervise directement le contractant. Le paiement s’effectuera par transfert bancaire dans la devise du contrat. |
| Contestation des fournisseurs | * 1. La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un contrat n’a pas été attribué dans le cadre d’une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d’un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires quant aux procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/protest-and-sanctions.html> |
| Autres dispositions | * 1. Dans le cas où le soumissionnaire propose un prix plus bas au gouvernement hôte (par exemple l’administration de services généraux du Gouvernement fédéral des États-Unis d’Amérique) pour des services similaires, le PNUD a le droit à ce même prix. Les Conditions générales du PNUD prévalent.   2. Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même contractant dans des contrats avec l’ONU ou avec les organismes des Nations Unies. Les Conditions générales du PNUD prévalent.   3. L’ONU a mis en place des restrictions sur l’emploi des (anciens) membres du personnel de l’ONU impliqués dans les procédures d’achat en vertu de la circulaire ST/SGB/2006/15 <http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&referer=/english/&Lang=F>. |

# Section 3. Fiche technique

Les données suivantes pour les biens et les services à acheter complètent, supplémentent ou modifient les dispositions de l’appel d’offres dans le cas d’un conflit entre les instructions destinées aux soumissionnaires, la fiche technique et d’autres annexes ou références jointes à ladite fiche technique, et les dispositions de la fiche technique prévalent.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Numéro de fiche technique** | **Référence à la section 2** | **Données** | **Instructions ou exigences particulières** |
| 1 | 7 | Langue de l’offre : | Français |
| 2 |  | Dépôt d’offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles) | **Non Autorisé (Lot unique)** |
| 3 | 20 | Autres types d’offres | N/A |
| 4 | 21 | Conférence préalable à l’offre |  |
| 5 | 16 | Durée de validité de l’offre | 120 jours |
| 6 | 13 | Garantie de soumission | Non requise |
| 7 | 41 | Restitution d’avance lors de la signature du contrat | Non requis |
| 8 | 42 | Indemnité forfaitaire | Sera imposée aux conditions suivantes :  0,5 % du contrat par jour de retard, dans la limite maximum de 1 mois. Au-delà, le contrat pourra être résilié |
| 9 | 40 | Garantie de bonne exécution | **Non requise** |
| 10 | 12 | Devise de l’offre | * Devise locale *– Ariary (MGA) pour les entreprises locales (Madagascar)* * *$USD* * *Euro*   *Date de référence pour la détermination du taux de change opérationnel de l’ONU : Date de clôture des offres* |
| 11 | 31 | Date limite de dépôt des demandes d’éclaircissement et des questions | 03 jours avant la date de dépôt |
| 12 | 31 | Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d’éclaircissement et les questions | Adresse de courrier électronique : [upm.mg@undp.org](mailto:upm.mg@undp.org) |
| 13 | 18, 19  et 21 | Mode de diffusion des informations complémentaires à l’appel d’offres et des réponses et éclaircissements demandés | **Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique**  et par publication sur les sites Web[[1]](#footnote-2) [*http://procurement-notices.undp.org/; www.ungm.org; /*](http://procurement-notices.undp.org/;%20%20www.ungm.org;%20/)et les quotidiens d’information de la place  http://procurement-notices.undp.org/view\_notice.cfm?notice\_id=56400 |
| 14 | 23 | Date limite de dépôt des offres | **Date : 16 Octobre 2019**  **Heure : comme indiquée en ligne au niveau du système etendering.** |
| 14 | 22 | Manière autorisée de dépôt des offres | ☐ Système e-Tendering  [**https://etendering.partneragencies.org**](https://etendering.partneragencies.org) |
| 15 | 22 | Adresse de dépôt des offres | **Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées uniquement en ligne par le système Etendering à travers le lien suivant :** [**https://etendering.partneragencies.org**](https://etendering.partneragencies.org) **(Event ID : MDG10–0000004515)**  Si vous n’êtes pas encore enregistré dans E-tendering, vous pourrez le faire en accédant au système avec les identifiants à défaut suivants : (Username : event.guest ; Password: why2change) et suivre les indications fournies dans le guide d’enregistrement.  Le guide peut être téléchargé sur le site ci-après : <http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=59621> |
| 16 | 22 | Exigences en matière de dépôt électronique (courriel ou système eTendering) | * Format : Fichiers PDF seulement * Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux ne faisant pas partie de l’alphabet ou clavier latin. * Aucun fichier ne doit comporter de virus ou être corrompu. * Taille maximum des fichiers par transmission :5 MB * **Objet obligatoire du courriel : 913/ITB/PNUD-PDSPE/2019** |
| 17 | 25 | Date, heure et lieu d’ouvertures des offres | **Date : 16 Octobre 2019**  **Heure : endéans 30 minutes après la réception des offres** |
| 18 | 27,  36 | Méthode d’évaluation pour l’adjudication d’un contrat | Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée au prix le plus bas par LOT. |
| 19 |  | Date prévue pour l’entrée en vigueur du contrat | **01 Novembre 2019** |
| 20 |  | Durée maximum prévue du contrat | **120 jours (04 mois)** |
| 21 | 35 | Le PNUD attribuera le contrat à : | * Un soumissionnaire après la vérification de la conformité technique et analyse des coûts |
| 22 | 39 | Type de contrat | Contrat des travaux  **Type de contrat à signer :** Contrat des travaux    Suivre le lien ci-après pour le modèle de contrat avec les conditions générales :  <http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html>  <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html> |
| 23 | 39 | Conditions générales du contrat du PNUD qui s’appliqueront | UNDP General Terms and Conditions for Contracts  **Les conditions générales des contrats (travaux)**  **L’Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC) par le soumissionnaire est un critère d’attribution du marché. Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.** |
| 24 |  | Autres informations relatives à l’AO | *N/A* |

# 

# Section 4 Critères d’évaluation

**Critères d’examen préliminaire**

Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l’appel d’offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non :

* Signatures appropriées ;
* Procuration ;
* Documents minimum fournis ;
* Validité de l’offre ;
* Garantie de soumission (si exigée) déposée selon les exigences de l’appel d’offres avec période de validité conforme

**Critères d’éligibilité et de qualification minimum**

L’éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Réussi/Échoué.

Si l’offre est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat, chaque membre doit remplir les critères minimums sauf autrement indiqué.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Objet** | **Critères** | **Exigence en matière de dépôt des documents** |
| **ÉLIGIBILITÉ** |  |  |
| **Statut juridique** | Le fournisseur est une entité enregistrée légalement. | Formulaire B : Formulaire d’information sur le soumissionnaire |
| **Éligibilité** | Un fournisseur n’est pas suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. | Formulaire A : Formulaire de soumission de l’offre |
| **Conflit d’intérêts** | Aucun conflit d’intérêts conformément à la clause 4 de l’appel d’offres ; | Formulaire A : Formulaire de soumission de l’offre |
| **Faillite** | Aucune faillite déclarée, aucune implication dans une faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et aucun jugement ni action légale en cours contre le fournisseur qui pourrait nuire à ses opérations dans un futur proche ; | Formulaire A : Formulaire de soumission de l’offre |
| **Certificats et licences** | * Le prestataire doit être enregistré auprès des autorités compétentes de la République de Madagascar et être autorisé à exercer ses activités sur le territoire national. Document de registre de commerce, NIF/STAT, statut ou tout autre document équivalent * Le prestataire devra prouver qu’il est à jour de ses obligations fiscales et de ses cotisations auprès de la Caisse de Sécurité Sociale et des organismes sanitaires inter-entreprises pour son personnel. | Formulaire B : Formulaire d’information sur le soumissionnaire |
| **QUALIFICATION** |  |  |
| **Antécédents de contrats inexécutés[[2]](#footnote-3)** | L’inexécution d’un contrat n’a pas découlé d’une faute de la part du contractant au cours des 3 dernières années. | Formulaire D : Formulaire de qualification |
| **Antécédents de contentieux** | Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années. | Formulaire D : Formulaire de qualification |
| **Expériences antérieures** | Minimum 3 ans d’expérience pertinente dans le domaine similaire | Formulaire D : Formulaire de qualification |
| Minimum 3 attestations des services satisfaisantes des marchés de complexité similaires mis en œuvre au cours des 3 dernières années.  (Fournirattestation de services ou de bonne exécution satisfaisants) | Formulaire D : Formulaire de qualification |
| **Situation financière** | Chiffre d’affaires minimal moyen de 100 000 dollars É.-U. au cours des 3 dernières années. | Formulaire D : Formulaire de qualification |
| Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme. | Formulaire D : Formulaire de qualification |
| **Évaluation technique** | Les offres financières sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d’offre. | Formulaire E : Formulaire d’offre technique |
| **Évaluation financière** | Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F. | Formulaire F : Formulaire de barème de prix |

# Section 5a : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif

# Objet de l’Appel d’Offres

## Objectif spécifique

Le présent Appel d’Offres a pour objectif spécifique la fourniture des équipements de raccordement des abonnés, dans le cadre de l’électrification des communes rurales d’Andalatanosy – District Ambovombe Androy, d’Ambahita – District Bekily, de Tranoroa - District Beloha Androy, et de Soamanitra – District Tsihombe, dans la région Androy, avec des compteurs d’énergie intelligents prépayés.

## Zone d’intervention du projet



**Coordonnées :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Localité** | ***Latitude*** | ***Longitude*** |
| **ANDALATANOSY** | 24°40'16.65"S | 45°35'44.80"E |
| **AMBAHITA** | 24° 0'25.50"S | 45°15'30.70"E |
| **TRANOROA** | 24°42'44.29"S | 45° 3'40.00"E |
| **SOAMANITRA** | 25°26'34.04"S | 44°59'39.34"E |

## Résumé de la typologie des mini-réseaux de distribution basse tension

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Commune rurale* | **ANDALATANOSY** | **AMBAHITA** |
| *Desserte* | Fokontany Andalatanosy (Chef-lieu de la commune) | Fokontany Ambahita (Chef-lieu de la commune) |
| *Réseau Principal* | Câble aluminium préassemblé avec porteur :   * 3x50mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1300 ml * 3x35mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1500 ml | Câble aluminium préassemblé avec porteur :   * 3x50mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 450 ml   3x35mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1100 ml |
| *Réseau Secondaire* | Câble aluminium préassemblé avec porteur de sections :   * 3x25mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 800 ml   Câble aluminium Torsadé 2x16mm2 = 450 ml | Câble aluminium préassemblé avec porteur de sections :   * 3x25mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 650 ml |
| *Nature des poteaux* | Poteaux en bétons de 9m avec efforts en tête 400daN et 500daN | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Commune rurale* | **TRANOROA** | **SOAMANITRA** |
| *Desserte* | Fokontany Tranoroa (Chef-lieu de la commune) | Fokontany Marokely, Soamanitra I et Soamanitra II (Commune Tranovaho) |
| *Réseau Principal* | Câble aluminium préassemblé avec porteur :   * 3x50mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1100 ml * 3x35mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 900 ml | Câble aluminium préassemblé avec porteur :   * 3x50mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1700 ml   3x35mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1750 ml |
| *Réseau Secondaire* | Câble aluminium préassemblé avec porteur de sections :   * 3x25mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1500 ml * Câble aluminium Torsadé 2x16mm2 = 700 ml | Câble aluminium préassemblé avec porteur de sections :   * 3x25mm2+1x54,6mm2+ 1x16mm2 = 1750 ml * Câble aluminium Torsadé 2x16mm2 = 2000 ml |
| *Nature des poteaux* | Poteaux en bétons de 9m avec efforts en tête 400daN et 500daN | |

## Tranches ferme et conditionnelle, variantes, options, allotissement

* Nombre de lots du présent appel d’offres : 01

« Fourniture des équipements de raccordement des abonnés »

* Marché soumis à tranche(s) conditionnelle(s) : NON
* Variante(s) autorisée(s) : NON
* Option(s) demandées(s) : NON

## Nature des fournitures, travaux et services associés au présent Appel d’Offres

Le présent paragraphe a pour objet de définir le cadre technique de l’Appel d'Offres relatif aux prestations suivantes :

### Fourniture des composants de branchement et de comptage

La fourniture des composants de branchement et de comptage comprend :

* La **fourniture des câbles et accessoires de branchement** pour 800 abonnés répartis dans les 4 localités ;
* La **fourniture des compteurs pour abonnés et des équipements du système de paiement associés** ;
* La **mise en œuvre des 20 premiers raccordements par commune** en y associant l’équipe technique de l’exploitant : câblage depuis le réseau de distribution, installation et configuration des composants électriques et de comptage.

### Formation

* **Formation** des personnels techniques des exploitants des centrales et des représentants de l’ADER, de l’ORE, du MEEH et du projet PDSPE/PNUD : le Contractant procédera à une session de formation pratique sur l’installation, la configuration, l’utilisation, la maintenance préventive et curative des équipements de prépaiement (compteur, interface, etc..), de leur unité de gestion associée, ainsi que des équipements informatiques dédiés.

## Spécificités et engagements contractuels

### Dossiers et études d’exécution

Le Contractant fournira l’ensemble du dossier d’exécution en amont du démarrage des installations. L’élaboration des dossiers d’exécution est intégralement à la charge du Contractant.

Le dossier d’exécution comprendra à minima :

* **Les fiches techniques des compteurs et des systèmes de paiement associés**. Le Contractant précisera pour chacun des équipements la marque et le modèle proposé, ainsi que l’origine du matériel (lieu de fabrication ou de dernière transformation majeure), et les certificats de conformité associés ;
* Les guides d’installation et manuels d’utilisation des composants dits « intelligents » comme les compteurs à prépaiement et leur système de gestion associé ;
* Les attestations de certification des compteurs à prépaiement le cas échéant ;
* Les conditions et modalités de transport des équipements sur site ;
* Le calendrier détaillé des opérations ;
* Les procédures de tests et de mise en service.

Par ailleurs, **le Contractant présentera une estimation des coûts liés à l’exploitation (abonnement internet etc…).**

Le dossier d’exécution sera soumis à l’équipe projet, qui formulera ses commentaires et avis, et décidera de sa complétude actant le lancement des travaux.

### Réceptions et mises en service

Une réception des composants livrés sur site sera conduite avant l’installation en présence au minimum d'un représentant du pouvoir adjudicateur ou de son mandataire, et du Contractant. Cette réception, organisée par le pouvoir adjudicateur, consistera en un contrôle visuel de la conformité qualitative et quantitative de la marchandise livrée au regard du marché.

Le Contractant réalisera les travaux sous la supervision du représentant du pouvoir adjudicateur ou de son mandataire, en se confortant en tous points aux exigences normatives portées par l’Office de Régulation de l’Electricité (ORE) et de l’Agence de Développement de l’Electrification Rurale (ADER).

## Dédouanement

Le projet bénéficie d’une exonération des droits et taxes (DTI, TVA et autres taxes) relatifs à l’importation des équipements et aux prestations effectuées.

Les opérations de dédouanement seront prises en charge par le Contractant, avec l’assistance d’un transitaire local le cas échéant. Le Contractant supportera l’ensemble des coûts afférents au transit, manutention, stockage et inspections éventuelles des fournitures.

Le pouvoir adjudicateur facilitera la mise en relation entre le transitaire du Contractant et l’Agence de Développement de l’Electrification Rurale (ADER) qui introduira la demande d’exonération auprès des autorités compétentes. Le Contractant est responsable de la fourniture de l’ensemble des pièces et justificatifs nécessaires pour établir une demande d’exonération, il devra se conforter aux demandes des services administratifs compétents.

# SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES PRINCIPAUX COMPOSANTS

## Préambule

Une attention particulière sera portée sur **la qualité des composants proposés, l’expérience reconnue des fabricants, le retour d’expériences du fonctionnement des composants dans des environnements climatiques chauds, humides, et fortement enclavés.**

Les Soumissionnaires sont invités à proposer des composants déjà distribués et éprouvés à Madagascar.

Le Soumissionnaire est libre de proposer le matériel de son choix, sous réserve que ce matériel soit conforme aux présentes spécifications techniques et à la réglementation en vigueur à Madagascar.

## Généralités applicables à tous les composants

### Conditions de fonctionnement

Les composants demandés sont prévus pour être installés par des entreprises compétentes dans des lieux isolés. Toutefois, une fois installés, ces systèmes vont fonctionner dans un milieu disposant de peu de personnel qualifié. Une fiabilité de fonctionnement maximale est attendue.

### Environnement et conditions climatiques

L’ensemble du matériel proposé et installé devra impérativement disposer des caractéristiques constructives justifiant son utilisation éprouvée dans les conditions suivantes :

* Température ambiante : + 15°C à + 45°C
* Ensoleillement : 4 à 8 kWh/m2/jour – pointe d’ensoleillement supérieure à 1200 W/m2
* Altitude / pression atmosphérique : le site est situé à une altitude moyenne de 500m au-dessus du niveau de la mer
* Humidité relative : jusqu'à 100 %
* Vitesse du vent : jusqu’à 200 km/h (en rafale)
* Précipitations : pluie battante continue
* Présence de nombreux insectes / rongeurs
* Environnement très poussiéreux
* Très fort niveau kéraunique (densité de foudroiement) en saison des pluies.

### Garantie

Tous les composants doivent être garantis au moins deux (02) ans après la mise en service.

## Documentation technique

Afin de permettre la vérification des caractéristiques techniques, le Soumissionnaire fournira la documentation technique complète pour chacun des composants dont les caractéristiques sont détaillées dans les présentes spécifications techniques.

Cette documentation rassemblera l’ensemble des caractéristiques techniques détaillées des composants et systèmes et les conditions de mise en service des composants, des conditions de garantie et de maintenance. Chacune des exigences techniques doit pouvoir être vérifiée.

Le soumissionnaire est libre de renseigner son offre d’éléments ou descriptifs techniques additionnels s’il le juge nécessaire pour une meilleure compréhension des prestations proposées.

La documentation sera exclusivement en langue française. Les certificats de conformité CEI pourront être demandées en parallèle du dossier d’exécution.

## Compatibilité entre composants / interchangeabilité

Les Soumissionnaires doivent impérativement s’assurer de **la compatibilité de raccordement et de fonctionnement entre les différents composants**, en portant une **attention particulière sur les points suivants :**

* Fourniture de compteurs intelligents avec des bornes de raccordement compatibles avec les sections des câbles de branchement, que ce soit en monophasé ou en triphasé ;
* Fourniture de compteurs intelligents prépayés compatibles avec le protocole de communication des concentrateurs de données ;
* Fourniture de logiciel compatible avec le protocole de communication entre les compteurs et les concentrateurs ;
* Fourniture de logiciel compatible avec les types de bases de données exploitées ;

## Colisage, conditionnement et transport

Le Contractant est responsable du transport sur le site des matériels et de leur stockage temporaire et sécurisé pendant toute la durée des travaux, et ce jusqu’à la réception technique provisoire.

## Spécifications techniques minimum requises pour chaque composant

Les soumissionnaires doivent tenir compte de l’absence de réseau téléphonique dans certaines des localités cibles dans le choix du protocole de communication avec les organes de comptage.

Les caractéristiques techniques détaillées ci-après des composants des équipements de prépaiement et de raccordement des abonnés sont communes aux 4 localités.

### Câbles et accessoires de branchement

#### Câble torsadé alu de 2x6mm²

* Câble de branchement pour les abonnés en monophasés ;
* Composé de 2 conducteurs isolés torsadés, phase et neutre ;
* Tension de service : 600V ;
* Ame des conducteurs en aluminium ;
* Section des conducteurs : 6 mm² ;
* Isolant des conducteurs en polyéthylène ;
* Conforme aux spécifications CEI 60502.

#### Câble torsadé alu de 4x16mm²

* Câble de branchement pour les abonnés en triphasés ;
* Composé de 4 conducteurs isolés torsadés, 3 phases et 1 neutre ;
* Tension de service : 600V ;
* Ame des conducteurs en aluminium ;
* Section des conducteurs : 16 mm² ;
* Isolant des conducteurs en polyéthylène ;
* Conforme aux spécifications CEI 60502.

#### Pince d’ancrage isolé PA25

* Pour câbles torsadés à 2 ou 4 conducteurs de sections 6 et 16mm²
* Pince d’ancrage PA pour branchements aériens BT, en matière isolante à haute tenue mécanique et climatique
* Conforme aux normes HN 33 C 64 ou équivalent

#### Connecteur de branchement à perforation d’isolant

* Série CT pour ligne aérienne Cu ou Alu isolé
* Ligne Principale : alu isolé de 16 à 70mm²
* Ligne Dérivée : alu isolé de 6 à 25mm²
* Perforation d’isolant sous tension au contact
* Pose sans dénudage
* Capot isolant en PVC souple solidaire du connecteur

#### Scellement en queue de cochon 12x250

Matière : Acier galvanisé

Diamètre : 12 mm²

#### Tige en queue de cochon 12x250 filetée

Matière : Acier galvanisé

Diamètre 12 mm²

Filetage : ISO

2 sondelles LL

2 écrous

#### Gaine de 20 (souplitube)

Matériel : ; Polyéthylène souples et durables.

Couleur: Noir; plage de température de service:-40 - 105 C.

Résistant aux abrasions, essence, huile, et d'autres produits chimiques nocifs.

### Compteurs pour abonnés et des équipements du système de paiement associés

#### Compteurs prépayés intelligents

##### Spécifications techniques

Les compteurs sont de type monobloc et doivent avoir les spécifications techniques suivantes :

* Plage de tension de fonctionnement normal : 140 V à 265 V pour les monophasés et 3x230/400V ± 15 % pour les triphasés ;
* Calibres de courant : 5 A pour les monophasés et 15A pour les triphasés. Les compteurs doivent offrir la possibilité de régler, au besoin, l’intensité maximale du compteur ;
* Unité de comptage : kWh ;
* Indice de protection : classe IP54 minimum ;
* Consommation interne du compteur : inférieure à 2 W ;
* Mode de transfert de crédit : compteurs conformes à la norme STS ;
* Basculement mode prépaiement à post paiement : possibilité de réglage par code ou via l’émission d’un ordre provenant du système central ;
* Ecran d’affichage : rétro éclairé ou LED avec affichage 8 caractères au minimum ;
* Clavier : comprenant 12 touches ou plus et doit provoquer une réaction audible et tactile ;
* Gestion à distance : les compteurs doivent être télé-gérables par fréquence radio, courant porteur de ligne (CPL), GPRS, ou par tout autre système qui n’altère pas l’intégrité des données ;
* Protocole de transmission : DLMS/COSEM ;
* Résistance à la surtension : 440V pour 48 heures et 600V pour 1 minute ;
* Fréquence : 50 Hz ± 2,5% ;
* Plage de la température de fonctionnement : 0°C à +70°C ;
* Mécanisme de détection des branchements frauduleux ;
* Protection contre la surtension/sous-tension et la surintensité : Si la tension est trop élevée (>265 V) ou trop basse (<140 V), les compteurs doivent couper l’alimentation immédiatement après 3 secondes au plus ;
* Les compteurs doivent disposer de bornes de raccordement capables de recevoir des sections de câble inférieures ou égales à 6 mm² pour les monophasés et 16 mm² pour les triphasés ;
* Livrés avec les accessoires de fixation murale (tableau, vis de fixation etc…).

##### Caractéristiques fonctionnelles

Les compteurs devront permettre au minimum de :

* Limiter la puissance soutirée par l’abonné. Le seuil sera totalement configurable et proposera une granularité par pas de 10 W au maximum ;
* Être paramétrés en mode prépaiement ou en mode post-paiement selon les besoins et les spécificités de l’abonné ;
* Compter l’énergie délivrée par décompte des unités préalablement chargées lors de l’achat ;
* Couper à distance la délivrance d’énergie une fois le crédit de l’abonné rendu à 0 ;
* Rétablir à distance la délivrance d’énergie sans obligation d’une intervention physique ;
* Être configuré et maintenu à distance, sans obligation d’une intervention physique ;
* Relever à distance et en instantané de toutes les données techniques et de consommation des abonnés ;
* Détecter les fraudes : les compteurs doivent disposer d'un système anti-fraude fiable (hors tension et sous tension) et non accessible ;
* Afficher les crédits d’énergie restants ;
* Afficher l’état de fonctionnement du compteur ;
* Alerte (au client et au système central) sur le niveau de consommation et l’atteinte de la valeur limitative fixée par le client (kWh) ;
* Alerte niveau bas de crédit via un affichage clignotant de LED avec alarme sonore en option. Le seuil d’alerte doit être configurable ;
* Afficher les principales informations du service souscrit ;
* Stocker les informations (consommations journalières et mensuelles, évènements) sur le compteur ;
* Signaler et enregistrer les perturbations sur le réseau : nombre, durée et dates des coupures sur le réseau et les variations de la tension hors de la plage règlementaire ;
* Enregistrer les valeurs minimales et maximales de tensions sur une période définie afin d’optimiser la gestion du réseau en temps réel de chaque client mise à la disposition du distributeur d’énergie ;
* Faire le bilan : production client /livraison d’énergie.

#### Disjoncteur de branchement monophasé 5A

* Courant nominal : 5A ;
* Tension assignée d’emploi : 230 V
* Pouvoir de coupure : au minimum 2 kA 230 V CA ;
* Sensibilité : au minimum 300 mA ;
* Fréquence du réseau : 50 Hz ;
* Nombre de pôles protégés : 2 ;

#### Disjoncteur de branchement triphasé 15A

* Courant nominal : 15A ;
* Tension assignée d’emploi : 400 V ;
* Pouvoir de coupure : au minimum 2 kA 400 V CA ;
* Sensibilité : au minimum 500 mA ;
* Fréquence du réseau : 50 Hz ;
* Nombre de pôles protégés : 4 ;

### Ordinateur portable

* Ordinateur portable 15,6 ‘’ ;
* Capacité de stockage minimale du disque dur : 1To HDD SATA ;
* Mémoire requise : 4Go au minimum ;
* Type de mémoire : DDR4 SDRAM ;
* Fréquence de la mémoire : 2400 MHz ;
* Fréquence minimale du processeur : 2.5 GHz ;
* Nombre de cœur : 2 au minimum ;
* Cache du processeur : 3 Mo ;
* Modes de fonctionnement du processeur : 64-bit ;
* Résolution minimale de l’écran : 1920 x 1080 (Full HD) ;
* Processeur graphique : Intel HD Graphics 620 ;
* Communications sans fil : 802.11b/g/n, Bluetooth 4.0 ;
* Interfaces de communications minimales disponibles : HDMI, USB 2.0 ;
* Alimentation : CA 120/230 V (50/60 Hz) ;
* Capacité minimale de la batterie : 6 000 mAh ;
* Lecteur DVD intégré ;
* Système d’exploitation : MS Windows 10.

### Imprimante

* Imprimante multifonctions ;
* Technologie d'impression : Laser – Couleur ;
* Capable d’imprimer à partir d'un lecteur flash USB, de numériser vers PC et de faire un scan vers hôte USB ;
* Tension de fonctionnement : 230 V (50/60Hz) ;
* Consommation maximale en fonctionnement : 850 W ;
* Pilotes / émulations imprimante : PDF, TIFF, UFRII, JPEG ;
* Résolution maximale d'impression : 1200 x 1200 ppp en monochrome et 1200 x 1200 ppp en couleur ;
* Vitesse d’impression maximale : 18 ppm en monochrome et 18 ppm en couleur ;
* Résolution de reproduction maximale : 600 x 600 ppp en monochrome et 600 x 600 ppp en couleur ;
* Vitesse de reproduction maximale : 18 ppm en monochrome et 18 ppm en couleur ;
* Plage de température de fonctionnement : 0 à 50 °C ;
* Interfaces minimales disponibles : 1 x USB 2.0 - USB 4 broches type B ; 1 x LAN Gigabit - RJ-45
* Doit être livré avec les pilotes de périphériques et utilitaires ;
* Compatible avec les systèmes d’exploitation de Windows dont au moins MS Windows 7, MS Windows Server 2012, Windows 8, Windows 8.1, MS Windows Server 2012 R2, Windows 10, MS Windows Server 2016.

### Système de paiement et de traitement des données

Le système de paiement et de traitement de données, localisé dans le local central, doit permettre d’assurer dans les meilleures conditions la facturation des consommations en énergie électrique des abonnés. Il doit au minimum comprendre un concentrateur pour la collecte des données en provenance des compteurs intelligents, un serveur pour le stockage des données et un logiciel pour la gestion de l’ensemble du système.

#### Concentrateur

Le concentrateur doit au minimum avoir le caractéristiques techniques suivantes :

* Tension de fonctionnement : 230 V ;
* Fréquence : 50 Hz ;
* Courant de base : 1,5 A ;
* Courant maximale supportée : 10 A ;
* Plage de température de fonctionnement : 0 à 50 °C ;
* Protocole de transmission : DLMS/COSEM ;
* Communication de haut en bas : Mode sans fil de micro-puissance, 470.79MHz,1200BPS ;
* Communication ascendante : Modules de communication de GPRS/Ethernet/CPL/RF ;
* Mode infrarouge de communication ;
* Indice de protection : IP 51 au minimum ;
* Stockage temporaire des données en temps réel pour la lecture.

Le concentrateur doit avoir au minimum les fonctionnalités suivantes :

* Réception en continu des données issues des compteurs électriques et stockage de ces données pour une durée maximale de 3 mois ;
* Transmission plusieurs fois par jour des données stockées vers le serveur ;
* Module de sécurité intégré permettant un stockage sécurisé des clés de sécurité ;

#### Serveur

* Fréquence minimale requise du processeur : 3 GHz ;
* Nombre de cœurs : au moins 4 ;
* Processeur compatible avec des mémoires de type DDR3L ou DDR4-SDRAM ;
* Socket du processeur : LGA 1151 ;
* Cache du processeur : 8 Mo ;
* Modes de fonctionnement du processeur : 64-bit ;
* Mémoire interne minimale : 8 Go ;
* Fréquence de la mémoire : 2400 MHz ;
* Interface du disque dur : SATA ;
* Nombre minimal de disques durs supportés : 4 ;
* Nombre de ports VGA :1 ;
* Nombre minimum de ports USB 2.0 : 4 ;
* Nombre minimum de ports Ethernet : 2 ;
* Nombre maximum de voies PCI Express : 16 ;
* Version des emplacements PCI Express : 3.0 ;
* Puissance maximale de fonctionnement : 350 W ;
* Bus système : au moins 8 GT/s ;
* Capacité de stockage minimum requise : 8 To ;
* Taille des disques durs : 3.5" ;
* Compatibles avec les systèmes d’exploitation de Windows : MS Windows Server 2008, MS Windows Server 2008 R2, MS Windows Server 2012, MS Windows Server 2012 R2, MS Windows Server 2016.

#### Logiciel de gestion du système de paiement

Le logiciel doit proposer au minimum les trois fonctionnalités suivantes : la supervision des consommations des abonnés, le contrôle et la consolidation des données, ainsi que l’exploitation des informations reçues :

##### Supervision des consommations des abonnés

* Suivi et visualisation en continu des données collectées sur la consommation/production : kWh consommés, tension, intensité, fréquence, puissance instantanée, …
* Gestion d’alarmes : capacité à paramétrer des alertes en cas de dépassement de seuil (min / max / moyenne) ou d’anomalie des données (données incohérentes, compteur muet...).

##### Contrôle et consolidation des données

* Gestion documentaire via la mise à disposition d’un navigateur dans un espace de stockage ;
* Consolider les contrats et les informations relatives aux contrats de fourniture d’énergie ;
* Archiver et tracer les données collectées par point de comptage, par date, ...
* Gérer le parc d’équipements de comptage : inventaire des équipements du parc de compteurs ;
* Contrôler la cohérence et la qualité des données collectées : contrôle de cohérence des données collectées, capacité à extrapoler des données manquantes, alertes en cas de données manquantes ou incohérentes…

##### Exploiter les informations reçues

* Synthétiser les informations : synthèse des informations sous forme de rapports et de tableaux de bord énergétiques standards ou personnalisables ;
* Visualisation et exploitation des données archivées : Visualiser et exploiter les informations sous forme de graphiques et/ou tableaux (usage énergétique, site, ...)

##### Outre ces fonctionnalités, le logiciel doit être capable de :

* Gérer au minimum 1 000 compteurs. Le logiciel doit avoir une architecture évolutive afin de gérer une augmentation éventuelle du nombre de compteurs ;
* Vérifier si les communications entre les différents appareils sont correctes ;
* Communiquer/piloter des ports de types RS-232, Ethernet, GSM ou autres modem analogues ;
* Relever les données en provenance des compteurs des abonnés à une fréquence de 10 minutes au maximum (point 10’).

##### Les soumissionnaires doivent définir dans leur offre :

* Les protocoles de communications avec lesquelles le logiciel est compatible ;
* Les types de bases de données compatibles avec le programme : http, sql, xml, … ;
* La typologie du moyen d’exploitation du logiciel ;
* Le mode d’affichage du logiciel : le lancement de l’application doit se faire localement. Le système central doit disposer d’une plateforme personnalisée ayant une interface permettant le paramétrage du système ;
* Le logiciel doit être compatible avec les systèmes d’exploitation MS Windows ;
* Les mécanismes de mises à jour des outils et du logiciel avec mention des composants concernés et des éventuels coûts associés.

##### Système de vente

Les soumissionnaires doivent expliciter dans leur offre le système de vente proposé tout en tenant compte que la recharge des compteurs intelligents devra se faire à partir du local central sans intervention de l’opérateur sur site.

Par ailleurs, le système de vente devra proposer une interface conviviale et simple d’utilisation pour faciliter la saisie des données par l’opérateur.

# FORMATION ET APPUI A LA MISE EN SERVICE

## Formation sur le fonctionnement général des installations

Le soumissionnaire proposera dans son offre les prestations de formation sur le fonctionnement général des installations couvrant, à minima, les aspects suivants :

* Utilisation du système informatique central (gestion des bases clients et compteurs, ajout/suppression de tarifs, génération de rapports, ... )
* Utilisation du système informatique de vente (génération des jetons, différentes étapes de vente au client, champs à remplir, ... ) ;
* Manipulation et paramétrage des compteurs à prépaiement ;
* Explication des procédures de renouvellement des abonnements/ licences, si nécessaire.

**La formation se déroulera à Ambovombe, chef-lieu de la région Androy.**

L’ensemble des frais (vidéo projecteur, édition des supports, transport des représentants des exploitants, collation, etc…) sera à la charge du Contractant. Le nombre de participant pour l’ADER, le MEEH, l’ORE et PDSPE est de 02 par établissement. Chacun des exploitants désigneront également 02 personnes pour participer à la formation.

L’objectif de la formation est d’assurer une parfaite prise en main des outils par l’exploitant, mais également de renforcer le niveau de connaissance globale des acteurs de l’électrification rurale à Madagascar (ADER, ORE, MEEH) sur les équipements de prépaiement.

## Installation, configuration et mise en service du système de paiement

Le contractant assurera l’installation, la configuration et la mise en service de tous les composants du système de prépaiement et de traitement des données pour les 4 centrales.

## Mise en œuvre des 20 premiers raccordements par commune

Les branchements seront réalisés sur un éventail des différents types de consommateurs présents dans la localité, à partir d’une liste d’abonnés préparée par l’exploitant.

Le raccordement sera réalisé à partir du poteau du réseau de distribution, jusqu’au compteur de l’abonné.

# NORMES ET TEXTES REGLEMENTAIRES

Afin de prévoir une installation conforme en tout point à la réglementation en vigueur et aux règles de l’art, le Contractant est tenu de se conformer aux lois, aux textes réglementaires, arrêtés, décrets et additifs en vigueur à Madagascar, à la date de la soumission, ainsi qu’aux Documents Techniques Unifiés et aux règles de l’Art.

**NOTA :** La liste de documents cités à la présente section n’est pas limitative

**Une attention particulière sera apportée au respect des textes :**

* CEI 62052-11 : Equipements de comptage de l’électricité (CA) - Prescriptions générales, Essais et conditions d’Essais – Partie 11 : Equipement de comptage ;
* CEI 62053-21 : Equipements de comptage de l’électricité (CA) - Prescriptions particulières - Partie 21: Compteurs statiques d’énergie active (classes 1 et 2) ;
* STS : Standard Transfer Spécification (Les codes générés doivent être conformes à la norme STS) ;
* CEI 62055-41 : Standard Transfer Spécification (couche applicative) ;
* CEI 62055-51 : Standard Transfer Spécification (couche physique) ;
* CEI 62054-21 : Equipements de comptage de l’électricité (CA) - Tarification et contrôle de charge - Prescriptions particulières pour horloges de tarification ;
* CEI 62056-21 : Equipements de mesure de l'énergie électrique -Echange des données pour la lecture des compteurs, le contrôle des tarifs et de la charge - Partie 21 : Echange des données directes en local ;
* CEI 62053-52 : Exigences de Comptage de l’électricité : Symbole ;
* CEI 61000 : Compatibilité électromagnétique (CEM) ;
* CEI 60950-1 : Matériel de traitement de l’information- Sécurité.

# Section 5b : Autres exigences connexes

Outre le tableau des exigences précédent, les soumissionnaires doivent tenir compte des exigences et conditions supplémentaires suivantes, et des services connexes nécessaires pour satisfaire les exigences :

|  |  |
| --- | --- |
| Termes de livraison [INCOTERMS 2010]  *(veuillez lier ceci au barème de prix)* | **Tous les prix devront être Hors Taxes avec les matériaux livrés DAP sur les sites.** |
| Adresse exacte de livraison ou du lieu d’installation | * Fourniture des équipements de raccordement des abonnés pour l’électrification des communes rurales d’Andalatanosy, d’Ambahita, de Tranoroa et de Soamanitra dans la Région Androy |
| Si nécessaire, le dédouanement sera effectué par : | L’entreprise contractante (en cas d’achat de matériaux en dehors de Madagascar) |
| Délai d’exécution et Inspection à la livraison | **60 jours après réception signature du contrat**  L’entreprise contractante devra livrer suivant les spécifications du cahier des Prescriptions techniques. La facture sera payée après vérification de la conformité. Un point focal du projet ou le comité technique désigné procédera à des contrôles réguliers de suivi des travaux y compris la validation avant les travaux. |
| Exigences en matière d’installation | Le point focal ou le comité désigné du projet certifiera toutes les étapes d’installation suivant le cahier des prescriptions techniques |
| Exigences en matière de tests | Le point focal ou le comité désigné du projet certifiera toutes les étapes des tests suivant le cahier des prescriptions techniques |
| Contenu de la formation à l’exploitation et la maintenance | Le point focal ou le comité désigné du projet certifiera toutes les étapes de formation et maintenance suivant le cahier des prescriptions techniques |
| Mise en service | Le point focal ou le comité désigné du projet certifiera toutes les étapes de mise en service suivant le cahier des prescriptions techniques |
| Période de garantie | Tous les composants doivent être garantis au moins deux (02) ans après la mise en service. |
| Exigences en matière de services après-vente | ☐ Garantie des pièces et de la main-d’œuvre pour une durée minimum de 1 an  ☐ Appui technique  ☐Offre de l’unité de services pour faciliter l’entretien ou la réparation  L’Entreprise contractante sera responsable de la correction des malfaçons et ou défaut de construction jusqu’à la réception définitive des travaux sans aucun frais additionnel au PNUD.  Une garantie d’une année est exigée de la part du prestataire durant laquelle il entreprendra tous les travaux nécessaires sur constat effectué |
| Conditions de paiement  *(Avance maximale de 20 % du prix total, conformément à la politique du PNUD)* | * Un premier paiement équivalent à 35% du montant du contrat après réalisation de 35% des travaux sur présentation des décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise et les points focaux de suivi désignés par le PNUD. Il sera déduit de ce premier paiement, les 100 % de l'avance de démarrage. * Un deuxième paiement équivalent à 25 % du montant du contrat après réalisation de 60% des travaux sur présentation des décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise et les points focaux de suivi désignés par le PNUD ; * Un troisième paiement équivalent a 20% du montant des travaux après réalisation de 80% des travaux sur présentation des décomptes partiels conjointement signés par l'Entreprise et les points focaux de suivi désignés par le PNUD ; * Un dernier paiement (le solde) après la réception provisoire des travaux, sous réserve de présentation de la caution de retenue de garantie de 5% du montant final du marché sur présentation des décomptes définitifs conjointement signés par l'Entreprise et les points focaux de suivi désignés par le PNUD   Au plus tard, six (06) mois après la réception technique provisoire, une nouvelle réception technique définitive actera la clôture du marché.  La caution de garantie de 5% sera restitué après la réception définitive |
| Conditions de versement du paiement | Après vérification conforme par le comité technique désigné par le PNUD validera les différentes demandes de paiement et endéans 30 jours après réception de la facture |
| **Toute la documentation, notamment les catalogues, les instructions et les manuels d’exploitation sont dans cette langue** | **Français** |

# Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification

Le présent formulaire sert de liste de vérification pour la préparation de votre offre. Veuillez remplir les formulaires de soumission à renvoyer conformément aux instructions se trouvant dans les formulaires et les renvoyer dans le cadre du dépôt de votre offre. Aucun changement apporté au format des formulaires n’est permis est aucun remplacement n’est accepté.

Avant le dépôt de votre offre, veuillez-vous assurer qu’elle respecte les instructions en matière de dépôt des offres de la fiche technique 22.

**Offre technique :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Avez-vous dûment rempli tous les formulaires de soumission à renvoyer ?** |  |
| * Formulaire A : Formulaire de soumission de l’offre | ☐ |
| * Formulaire B : Formulaire d’information sur le soumissionnaire | ☐ |
| * Formulaire C : Formulaire d’information sur les coentreprises/consortiums/partenariats | ☐ |
| * Formulaire D : Formulaire de qualification | ☐ |
| * Formulaire E : Format de l’offre technique/Détail quantitatif estimatif | ☐ |
| * Formulaire G : Critères Environnementaux et Genre |  |
|  | ☐ |
| **Avez-vous fourni les documents requis pour établir votre plein respect des critères d’évaluation dans la section 4 ?** | ☐ |

**Barème de prix :**

|  |  |
| --- | --- |
| * Formulaire F : Formulaire de barème de prix | ☐ |

## Formulaire A : Formulaire de soumission de l’offre

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du soumissionnaire : | [Insérer nom du soumissionnaire] | Date : | [Sélectionner date] |
| Référence de l’appel d’offres : | [Insérer numéro de référence de l’AO] | | |

La société soussignée propose de fournir les biens et services connexes requis pour [Insérer nom des biens et services] conformément à votre appel d’offres no [Insérer numéro de référence de l’AO] et à notre offre. Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l’offre technique et le barème de prix.

Notre barème de prix, ci-joint, représente une somme de [Insérer montant en lettres et en chiffres et indiquer la devise].

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat :

1. Ne font pas l’objet d’interdictions d’achat provenant de l’ONU, notamment, sans s’y limiter, d’interdictions découlant de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l’ONU  ; No
2. N’ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale ;
3. Ne sont sujets à aucun conflit d’intérêts conformément à la clause 4 des instructions à destination des soumissionnaires ;
4. N’emploient pas ou ne prévoient pas d’employer une personne étant ou ayant été membre du personnel de l’ONU au cours de la dernière année si elle a ou a eu des relations d’affaires avec notre société en sa qualité de membre du personnel de l’ONU au cours des trois dernières années de service avec l’ONU (conformément aux restrictions applicables après la cessation de service de l’ONU, publiées dans le document ST/SGB/2006/15) ;
5. N’ont déclaré aucune faillite, n’ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n’ont fait l’objet d’aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
6. Entreprennent de ne s’engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s’y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l’obstruction et toute autre pratique non éthique, avec l’ONU ou toute autre partie, et de mener leurs activités d’une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour l’ONU, et nous servons les principes du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et adhérons aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous déclarons que toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente offre sont exactes et nous reconnaissons que toute mauvaise interprétation ou représentation y figurant pourra conduire à notre disqualification ou à des sanctions de la part du PNUD.

Nous proposons de fournir les biens et services connexes conformément aux documents de l’offre, notamment les conditions générales du contrat du PNUD, et au tableau des exigences et des spécifications techniques.

Notre offre est valide et nous oblige pour la période indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons que vous n’êtes pas tenus d’accepter toute offre reçue.

J’atteste que je suis dûment autorisé par [Insérer nom du soumissionnaire] à signer la présente offre et y être lié si le PNUD l’accepte.

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[Apposer sceau avec sceau officiel du soumissionnaire]

## Formulaire B : Formulaire d’information sur le soumissionnaire

|  |  |
| --- | --- |
| **Dénomination légale du soumissionnaire** | [Compléter] |
| **Adresse légale** | [Compléter] |
| **Année d’enregistrement :** | [Compléter] |
| **Coordonnées du représentant autorisé du soumissionnaire** | Nom et fonction : [Compléter]  Numéros de téléphone : [Compléter]  Courriel : [Compléter] |
| **Êtes-vous un fournisseur enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ?** | ☐ Oui ☐ Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du Portail] |
| **Êtes-vous un fournisseur du PNUD ?** | ☐ Oui ☐ Non Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du PNUD] |
| **Pays d’activité** | [Compléter] |
| **Nombre d’employés à plein temps** | [Compléter] |
| **Attestation d’assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent)** (Si oui, fournir une copie du certificat pertinent) : | [Compléter] |
| **Votre société dispose-t-elle d’une accréditation telle que ISO 14001 ou ISO 14064 ou équivalent en lien avec l’environnement ?** *(Si oui, fournir une copie du certificat valide) :* | [Compléter] |
| **Votre société dispose-t-elle d’une déclaration écrite de sa politique environnementale ?** *(Si oui, fournir une copie)* | [Compléter] |
| **Votre organisation montre-t-elle un engagement important à la durabilité par d’autres moyens, par exemple des documents sur les politiques internes de la société sur l’autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou une appartenance à des institutions commerciales qui encouragent ces questions ?** | [Compléter] |
| **Votre société est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies ?** | [Compléter] |
| **Personnes référentes que le PNUD peut contacter pour toute demande d’éclaircissement lors de l’évaluation de l’offre** | Nom et fonction : [Compléter]  Numéros de téléphone : [Compléter]  Courriel : [Compléter] |
| **Veuillez joindre les documents suivants :** | * Profil d’entreprise ne devant pas dépasser 15 pages, ainsi que des brochures et catalogues des services/Biens offerts par l’entreprise ; * Photocopie certifiée conforme à l’original des documents légaux de l’entreprise ci-après : Registre du commerce, Numéro d’identification fiscal, Carte Statistique, carte professionnelle, statut, ou tout autre document équivalent ; * Certificat de visite de lieu ; * CVs détaillés des techniciens et personnel clé ; * Un tableau reprenant une liste des prestations similaires durant les 3 dernières années et la valeur de leurs contrats (Nom de l’entreprise, Volume des marchés réalisé, contacts des clients avec leurs noms, adresses email et numéro de téléphone) ; * Les états financiers certifiés les plus récents (état des résultats et bilan), au titre des 3 dernières années (2016, 2017 et 2018) démontrant de la capacité financière du prestataire. * Formulaire rempli : Critères environnementaux et Genre (A remplir obligatoirement par tous les soumissionnaires). Voir page 26 |

## Formulaire C : Formulaire d’information sur les coentreprises/consortiums/partenariats

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du soumissionnaire : | [Insérer nom du soumissionnaire] | Date : | [Sélectionner date] |
| Référence de l’appel d’offres : | [Insérer numéro de référence de l’AO] | | |

À remplir et renvoyer avec votre offre, si celle-ci est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Non** | **Nom du partenaire et coordonnées** (adresse, numéros de téléphone, numéros de fax, courriel) | **Part proposée de responsabilités (en %) et type de biens ou de services à fournir** |
| 1 | [Compléter] | [Compléter] |
| 2 | [Compléter] | [Compléter] |
| 3 | [Compléter] | [Compléter] |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du partenaire principal**  (disposant de l’autorité pour obliger la coentreprise, le consortium, le partenariat lors du processus d’appel d’offres, et dans le cas où un contrat est attribué, lors de l’exécution du contrat) | [Compléter] |

Nous vous joignons une copie du document susréférencé signé par chaque partenaire, qui détaille la structure juridique possible et la confirmation de l’obligation conjointe et solidaire des membres de ladite coentreprise :

☐ Lettre d’intention de former une coentreprise ***OU*** ☐accord de coentreprise, de consortium ou de partenariat

Nous confirmons par la présente que si le contrat est attribué, toutes les parties à la coentreprise, au consortium ou au partenariat seront conjointement et solidairement responsables vis-à-vis du PNUD pour le respect des dispositions du contrat.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du partenaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Nom du partenaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |  |
| Nom du partenaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Nom du partenaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |  |

## Formulaire D : Formulaire d’éligibilité et de qualification

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du soumissionnaire : | [Insérer nom du soumissionnaire] | Date : | [Sélectionner date] |
| Référence de l’appel d’offres : | [Insérer numéro de référence de l’AO] | | |

En cas de coentreprise, consortium ou partenariat, à remplir par chaque partenaire.

**Antécédents de contrats inexécutés**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ☐Aucune inexécution de contrat survenue au cours des 3 dernières années | | | |
| ☐ Contrats inexécutés au cours des 3 dernières années | | | |
| **Année** | **Partie inexécutée du contrat** | **Numéro de contrat** | **Montant total du contrat** (valeur actuelle en dollars É.-U.) |
|  |  | Nom du client :  Adresse du client :  Raison(s) de l’inexécution : |  |

**Antécédents de contentieux** (notamment contentieux en cours)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ☐ Aucun contentieux au cours des 3 dernières années | | | |
| ☐ Antécédents de contentieux comme indiqué ci-dessous | | | |
| **Année du différend** | **Montant du différend** (en dollars É.-U.) | **Numéro de contrat** | **Montant total du contrat** (valeur actuelle en dollars É.-U.) |
|  |  | Nom du client :  Adresse du client :  Sujet du différend :  Partie à l’origine du différend :  Statut du différend :  Partie gagnante si réglé : |  |

**Expériences antérieures**

Veuillez lister uniquement les missions similaires antérieures complétées avec succès au cours des 3 dernières années.

Veuillez lister uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a traité ou sous-traité légalement pour le client en tant qu’entreprise, ou faisait partie des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les missions complétées par les experts individuels du soumissionnaire qui travaillent à titre personnel ou par l’intermédiaire d’autres sociétés ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des expériences pertinentes du soumissionnaire ou de celles des partenaires ou sous-consultants du soumissionnaire, mais peut être déclarée par les experts dans leur CV. Le soumissionnaire doit être préparé à fournir des éléments concernant l’expérience déclarée en présentant des copies des documents et références appropriés à la demande du PNUD.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom du projet et pays d’affectation** | **Coordonnées du client et de la personne référente** | **Valeur du contrat** | **Période d’activité et statut** | **Types d’activités entreprises** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

*Les soumissionnaires peuvent également joindre leur propre fiche de projet accompagnée de plus de détails au regard des missions ci-dessus.*

☐ Ci-joint, les déclarations de performance satisfaisante de la part des trois (3) premiers clients, ou plus.

**Situation financière**

|  |  |
| --- | --- |
| **Chiffre d’affaires des 3 dernières années** | Année       Dollars É.-U.  Année       Dollars É.-U.  Année       Dollars É.-U. |
| **Dernière cote de crédit (le cas échéant), indiquer la source** |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Informations financières**  (dans un équivalent des dollars É.-U.) | **Informations collectées au cours des 3 dernières années** | | |
|  | Année 1 | Année 2 | Année 3 |
|  | *Informations provenant du bilan* | | |
| Actifs totaux |  |  |  |
| Obligations totales |  |  |  |
| Actifs actuels |  |  |  |
| Obligations actuelles |  |  |  |
|  | *Informations provenant de la déclaration de revenus* | | |
| Recettes totales et brutes |  |  |  |
| Profits avant impôts |  |  |  |
| Profit net |  |  |  |
| Ratio actuel |  |  |  |

☐ Ci-joint, les copies des états financiers vérifiés (bilans, notamment toutes les notes connexes et déclarations de revenus) pour les années requises ci-dessus, conformes aux conditions suivantes :

* 1. Doivent représenter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise et non de sociétés sœurs ou de la société mère ;
  2. Les états financiers collectés doivent être vérifiés par un comptable public certifié
  3. Les états financiers collectés doivent correspondre aux périodes comptables déjà complétées et vérifiées. Aucune déclaration se rapportant à des périodes partielles ne sera acceptée.

## Formulaire E : Format de l’offre technique

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du soumissionnaire : | [Insérer nom du soumissionnaire] | Date : | [Sélectionner date] |
| Référence de l’appel d’offres : | [Insérer numéro de référence de l’AO] | | |

L’offre du soumissionnaire doit être organisée de manière à suivre le format de l’offre technique. S’il est exigé ou demandé de la part du soumissionnaire que ce dernier adopte une approche précise, celui-ci ne doit pas seulement déclarer son acceptation, mais également décrire la manière dont il compte respecter les exigences. Si une réponse descriptive est exigée et que le soumissionnaire ne la fournit pas, son offre sera déclarée non conforme.

**SECTION 1 : Qualification, capacités et expérience du soumissionnaire**

* 1. Capacités organisationnelles générales qui sont susceptibles d’influer sur la mise en œuvre : structure de gestion, stabilité financière et capacités de financement des projets, contrôles de la gestion des projets, mesure dans laquelle les travaux seraient sous-traités (le cas échéant, fournir des détails).
  2. Pertinence des connaissances et expérience spécialisées au sujet d’engagements similaires pris dans la région ou le pays.
  3. Procédures d’assurance qualité et mesures d’atténuation des risques.
  4. Engagement de l’organisation à la durabilité.

**SECTION 2 : Portée des prestations à fournir, spécifications techniques et services connexes**

La présente section doit démontrer que le soumissionnaire se conforme aux spécifications en identifiant les éléments spécifiques proposés, en répondant aux exigences point par point, comme indiqué, en fournissant une description détaillée des modalités d’exécution essentielles proposées, et en montrant de quelle manière l’offre respecte ou dépasse les exigences ou spécifications. Tous les aspects importants doivent être traités au moyen de détails suffisants.

* 1. Une description détaillée de la manière dont le soumissionnaire fournira les biens et services requis, en gardant à l’esprit le caractère approprié des conditions locales et de l’environnement du projet. Détails sur la manière dont les différents éléments de service seront organisés, contrôlés et livrés.
  2. Indiquer si des services seront sous-traités, à qui, dans quel pourcentage des exigences, pour quelles raisons, les rôles proposés des sous-traitants et la manière dont l’ensemble des personnes feront fonctionner l’équipe.
  3. L’offre doit également comprendre des détails au sujet des dispositifs d’examen de l’assurance qualité et de l’assurance technique interne du soumissionnaire.
  4. Une description de la manière dont la gestion des urgences, des plaintes, le système de rapport sera géré à votre niveau ;
  5. Démontrez comment vous envisagez d'intégrer des mesures de durabilité, le genre et l’environnement dans l'exécution du contrat.
  6. Les services et exigences connexes telles que l’installation, la formation et les services après-vente doivent également être listés, comme exigé.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Services à fournir** | **Votre réponse** | | | | |
| **Respect des spécifications techniques** | | **Date de livraison ou d’exécution des travaux**  (Confirmer que vous vous y conformez ou indiquer votre date de livraison) | **Attestation de qualité,** licences d’exportation, etc. (indiquer tout élément applicable et le joindre) | **Observations** |
| **Oui, nous nous y conformons** | **Non, nous ne pouvons pas nous y conformer**  ***(Indiquer divergences)*** |
| Formation sur le fonctionnement général des installations  La formation se déroulera à Ambovombe, chef-lieu de la région Androy. |  |  |  |  |  |
| Installation, configuration et mise en service du système de paiement |  |  |  |  |  |
| Mise en œuvre des 20 premiers raccordements par commune |  |  |  |  |  |

**Offre de conformité aux autres conditions et exigences connexes (Tableau à remplir)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Autres informations concernant l’offre :** | **Vos réponses** | | |
| Oui, nous nous y conformerons | Non, nous ne pouvons-nous y conformer | Si vous ne pouvez pas vous y conformer, veuillez faire une contre-proposition |
| Conformité aux Spécifications techniques |  |  |  |
| Conformité au délai d’exécution de ce marché : 60 jours après réception et signature du contrat |  |  |  |
| Conformité à la garantie de 2 ans |  |  |  |
| Conformité à la Validité de l’offre de 120 jours |  |  |  |
| Acceptation de la totalité des conditions générales du PNUD reprises en Annexe 4  **L’Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC) par le soumissionnaire est un critère d’attribution du marché. Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.**  Suivre le lien ci-après pour les conditions générales :  <http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html> |  |  |  |

**SECTION 3 : Structure de gestion et personnel essentiel**

* 1. Décrire la méthode de direction générale en matière de planification et d’exécution du contrat. Inclure un tableau d’organisation pour la gestion du projet en décrivant la relation entre les postes et désignations clés. Fournir une feuille de calcul pour montrer les activités de chaque catégorie de personnel ainsi que le temps alloué à leur implication.
  2. Fournir les CV des membres du personnel essentiel qui sera employé pour soutenir la mise en œuvre de ce projet en utilisant le format ci-dessous. Les CV doivent montrer les qualifications dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services.

**Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du membre du personnel** | [insérer] |
| **Poste pour cette mission** | [insérer] |
| **Nationalité** | [insérer] |
| **Compétences linguistiques** | [insérer] |
| **Formation/Qualifications** | *[Résumer formations à l’université ou autre formation spécialisée du membre du personnel en indiquant les noms des établissements d’enseignement, les dates et les diplômes ou qualifications obtenus]* |
| [insérer] |
| **Certifications professionnelles** | *[Fournir des détails des certifications professionnelles dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services]* |
| * Nom de l’établissement : [insérer] * Date de certification : [insérer] |
| **Emploi/Expérience** | *[Lister tous les postes occupés par le membre du personnel (en commençant par le poste actuel, par ordre chronologique inversé) en indiquant les dates, noms des organismes, nom du poste occupé et lieu de l’emploi. En ce qui concerne l’expérience accumulée au cours des cinq dernières années, détailler le type d’activités entreprises, le degré de responsabilités, le lieu des affectations et toute autre information ou expérience professionnelle considérée comme pertinente dans ce cadre]* |
| [insérer] |
| **Références** | *[Fournir noms, adresses, numéro de téléphone et courriel pour deux (2) références]* |
| Référence 1 :  [insérer]  Référence 2 :  [insérer] |

J’atteste que les renseignements donnés ci-dessus décrivent correctement, à ma connaissance, mes qualifications, expériences, et d’autres informations pertinentes à mon sujet.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature du membre du personnel Date (jour/mois/année)

## Formulaire F : Formulaire de barème de prix

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du soumissionnaire : | [Insérer nom du soumissionnaire] | Date : | [Sélectionner date] |
| Référence de l’appel d’offres : | [Insérer numéro de référence de l’AO] | | |

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous. Le barème de prix doit indiquer la répartition détaillée des coûts de tous les biens et services connexes à fournir. Des chiffres séparés doivent être fournis pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnels, le cas échéant.

**Langue de l’offre :** Français

**Barème de prix**

Les prix à fournir doivent intégrer tous les frais et respecter le format ci-dessous

Les prix doivent être présentés en monnaie locale (Ariary-MGA) pour les entreprises locales et autres monnaies pour les entreprises étrangères (USD, Euro…)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Tableau Synthèse des couts** |  |
|  |  |  |
| **LOT** | **Description** | **Coût total\* (Préciser la monnaie- Ariary, $USD, Euro…)** |
| LOT unique | Fourniture des équipements de raccordement des abonnés pour l’électrification des communes rurales d’Andalatanosy, d’Ambahita, de Tranoroa et de Soamanitra dans la Région Androy |  |
| **Total Général (Préciser la monnaie- Ariary, $USD, Euro…)** | |  |

\*Ce coût doit correspondre aux détails suivant les devis quantitatifs ci-dessous

**BORDEREAU DES DETAILS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Unité** | **Qté** | **P.U** | **Montant** |
| **A. Câbles et accessoires de branchement** |  |  |  |  |
| A1 Câble torsadé alu de 2x6mm² | m | 15,200 |  | - |
| A2 Câble torsadé alu de 4x16mm² | m | 800 |  | - |
| A3 Pince d'ancrage isolé PA25 | m | 1,600 |  | - |
| *A4 Connecteur de branchement à perforation d'isolant - Capacité principale (16-70 mm²) - Capacité en dérivé ( 6-25mm²)* | m | 1,680 |  | - |
| *A5 Scellement en Queue de cochon 12x250 sans filetage- Fixation pince d'ancrage (poteau et habitation)* | u | 400 |  | - |
| *A6 Tige en Queue de cochon 12x250 filetée ISO avec 2 rondelle LL et 2 ecrous - Fixation sur habitation en bois* |  | 400 |  |  |
| *A7 gaine de 20 (souplitube)- Protection des câbles contre les vols* | m | 3,200 |  | - |
| ***Sous-total A Câbles et accessoires de branchement*** | | | | ***-*** |
| **B. Compteurs pour abonnés et équipements du système de paiement associés** |  |  |  |  |
| B1 Compteur prépayé intélligent monophasé | u | 760 |  | - |
| B2 Compteur prépayé intélligent triphasé | u | 40 |  | - |
| B3 Disjoncteur de branchement monophasé 5A | u | 760 |  | - |
| B4 Disjoncteur de branchement triphasé 15A | u | 40 |  | - |
| B5 Ordinateur portable | u | 4 |  | - |
| B6 imprimante | u | 4 |  | - |
| B7 Système de paiement et de traitement de données | Fft | 4 |  | - |
| ***Sous-total B Compteurs pour abonnés et équipements du système de paiement associés*** | | | | ***-*** |
| **C. Formation et appui à la mise en service** |  |  |  |  |
| C1 Formation sur le fonctionnement des installations pour le personnel de l'ADER, MEEH, ORE, PDSPE et des exploitants | Fft | 1 |  | - |
| C2 Installation, configuration et mise en service du système de paiement | Fft | 4 |  | - |
| C3 Mise en œuvre des 20 premiers raccordements par commune | Fft | 4 |  | - |
| ***Sous-total C Formation et appui à la mise en service*** | | | | ***-*** |
| **D. Transport et Assurance** |  |  |  |  |
| D.1 Transport matériels et assurance voyage jusqu'aux sites | Fft | 1 |  | - |
| D.2 Frais divers liés aux transports (Transitaire, manutention etc..) | Fft | 1 |  | - |
| ***Sous-total D Transport et Assurance*** | | | | ***-*** |
| **TOTAL GENERAL** | | | | **-** |

## 

## Formulaire G : Critères environnementaux et Genre (A remplir obligatoirement par tous les soumissionnaires)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critères environnementaux et Genre** | | | |
| **Autres informations concernant les critères environnementaux et de Genre:** | **Vos réponses** | |
| ***Si Oui, prière donner une brève description*** | ***Si non, prière donner les dispositions en cours pour s’y conformer*** |
| Votre entreprise a – t- elle une politique environnementale formelle? |  |  |
| Avez-vous mis en place un système de gestion environnementale? Est-il certifié par la norme ISO 14001? |  |  |
| Avez-vous une politique d'entreprise qui aborde spécifiquement les inégalités de genre, comme une politique de promotion spéciale de la main-d'œuvre féminine? |  |  |
| Utilisez-vous ou avez-vous l'intention d'utiliser des sources d'énergie renouvelables dans le cadre de ce contrat? |  |  |
| Avez-vous un programme de recyclage pour votre entreprise? |  |  |
| Avez-vous investi dans des activités de développement communautaire? |  |  |
| Pouvez-vous confirmer que votre entreprise n'a jamais été poursuivie pour violation de la législation environnementale dans les trois dernières années? ts |  |  |
| Les matériaux à utiliser dans le cadre de ce contrat proviennent elles de sources légales et gérées de manière durable? |  |  |
| Est-ce que votre organisation conserve des dossiers sur les dangers environnementaux potentiels et des stratégies d'atténuation des systèmes en place pour réduire les risques environnementaux tels que les cancérogènes, irritants? |  |  |
| L'emballage des matériaux à acheter dans le cadre de ce contrat sont-ils recyclés ou recyclables? |  |  |

ANNEXES  : MODELE DE CONTRAT ET CONDITIONS GENERALES

**LE PRESENT DOCUMENT CONSTITUE LE MODELE DE CONTRAT DU PNUD FOURNI AU SOUMISSIONNAIRE POUR INFORMATION. LE RESPECT DE L’ENSEMBLE DE SES conditions EST OBLIGATOIRE.**

****

**Type de contrat à signer :**

Contrat des travaux

**Les conditions générales des contrats (biens et/ou services)**

**L’Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC) par le soumissionaire est un critère d’attribution du marché. Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.**

Suivre le lien ci-après pour le modèle de contrat avec les conditions générales :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html>

AUTRES ANNEXES : voir line ci-dessous

[**https://etendering.partneragencies.org**](https://etendering.partneragencies.org) **(event ID: 4515)**

[**http://procurement-notices.undp.org/view\_notice.cfm?notice\_id=59621**](http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=59621)

1. *La publication sur le site Web sera complétée par la transmission de la communication directement aux offrants potentiels.* [↑](#footnote-ref-2)
2. L’inexécution, comme décidé par le PNUD, comprend tous les contrats pour lesquels (a) l’inexécution n’a pas été contestée par le contractant, notamment au moyen d’un renvoi au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné, et (b) les contrats qui ont été ainsi contestés mais n’ont pas été pleinement réglés relativement au contractant. L’inexécution n’englobe pas les contrats pour lesquels la décision de l’employeur a été rejetée par le dispositif de règlement des différends. L’inexécution doit être basée sur l’ensemble des informations sur les différends ou contentieux pleinement réglés, c’est-à-dire un différend ou un contentieux qui a été réglé conformément au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné et dans le cas où toutes les instances d’appel disponibles au soumissionnaire ont été épuisées. [↑](#footnote-ref-3)